

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 7–11 novembre 2005

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2005/9-C/2
26 septembre 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005 — DJIBOUTI 10283.1

Aide alimentaire aux réfugiés somalis et éthiopiens

Nombre de bénéficiaires	17 260
Durée du projet	22 mois (1er mars 2005–31 décembre 2006)
Quantité de produits alimentaires	5 670 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	1 854 961
Coût total pour le PAM	3 979 813

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional ODK*:	M. H. Arthur	tél.: 066513-2034
Attachée de liaison principale, ODK:	Mme F. Nabulsi	tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme Cynthia Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale.



1. Djibouti, l'un des pays les moins avancés à faible revenu et à déficit vivrier, se classe au 154ème rang des 177 pays étudiés dans le rapport sur le développement humain 2004 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Sa population est estimée à 500 000 habitants, dont 85 pour cent vivent en milieu urbain. Le chômage touche 59 pour cent de la population active; l'économie repose essentiellement sur les services. Avec des précipitations annuelles moyennes de 200 millimètres, la production agricole ne compte que pour 3 pour cent dans le produit intérieur brut (PIB).
2. Depuis les années 80, l'instabilité socio-économique et politique régnant dans les pays voisins, l'Éthiopie et la Somalie, ont amené de nombreuses personnes à se réfugier à Djibouti. En collaboration avec le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Gouvernement djiboutien, le PAM a fourni une aide alimentaire d'urgence à de nombreux réfugiés, dont la plupart ont été rapatriés ces dernières années. Dans le cadre de cette intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), les 17 000 réfugiés restants recevront une aide alimentaire moyennant des distributions ciblées dans le cadre des activités de secours et de redressement. Le PAM continuera également de contribuer au rapatriement en fournissant des rations alimentaires pour neuf mois aux réfugiés somalis, dont le nombre est estimé à 13 000. Compte tenu de la présence limitée du PAM dans le nord-ouest de la Somalie, les rations destinées au rapatriement sont généralement distribuées aux réfugiés avant leur départ de Djibouti.
3. La mission d'évaluation du portefeuille menée par le Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK) en avril 2004 a étudié les besoins et recommandé que l'aide alimentaire aux réfugiés restants soit prolongée dans le cadre de l'IPSR élargie. Elle a relevé que les réfugiés sont totalement dépendants de l'aide humanitaire fournie par le PAM ces dernières années. Les secours ont été utiles dans la mesure où ils ont permis d'améliorer l'état nutritionnel des réfugiés, de prévenir et de réduire la malnutrition, ainsi que d'accroître les taux de scolarisation et de maintien à l'école des filles. D'après les estimations, il restait 17 000 réfugiés dans les camps en mars 2005. Lorsque les 13 000 réfugiés somalis auront été rapatriés d'ici à décembre 2006, les effectifs restants, estimés à 4 000 personnes, seront regroupés dans un seul camp dont le HCR assumera seul la responsabilité.
4. Les objectifs de cette IPSR sont les suivants: i) garantir que les réfugiés ont accès aux aliments de première nécessité leur permettant de satisfaire leurs besoins nutritionnels quotidiens jusqu'à ce qu'ils soient rapatriés; ii) encourager une instruction de base de qualité, notamment pour les filles; iii) réduire l'incidence de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans; et iv) améliorer l'état sanitaire des groupes vulnérables.
5. Les partenaires qui assurent l'exécution et la coordination avec le PAM sont le Ministère de la santé, l'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARS), le HCR, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Association des médecins d'Asie (AMDA) et des organisations à assise communautaires.
6. Au total, les besoins de cette IPSR sont de 5 670 tonnes de produits alimentaires, soit 1,9 million de dollars E.-U.; pour le PAM, le coût total de l'intervention s'élève à 4 millions de dollars.

